

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE  
33, RUE DE LA LAUZIERE  
05230 LA BATIE NEUVE**

**DELIBERATION  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 28 AVRIL 2026**

Membres en exercice : 35

Membres présents : 30

Procurations : 5

VOTES : 35

Pour : 35

Contre : 0

Abstention : 0

N° 2026/4/12

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril, à dix-huit heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le vingt-deux avril deux mille vingt-six.

Présents

Mesdames et Messieurs ACHARD Liliane, ALBRAND Guy, AUBIN Daniel, AUDIER Nathalie, BAULET Bertrand, BERTOCHIO Cédric, BOISSERENQ Josiane, BONNAFFOUX Joël, BREARD Jean-Philippe, CARRET Bruno, CESTER Francis, DISDIER Ludovic, DUBOIS Dominique, DURIF Marlène, FARAMAZ Monique, GARNIER Marie-Josée, KUENTZ Adèle, MERLIER Michèle, MIGNON Anthony, POTIN Sandra, PRINTEMPS Nicole, REYNAUD Laurent, ROUX Lionel, SARRAZIN Joël, SARRET Jean, SAUMONT Catherine, SAUNIER Clémence, SEIMANDO Mylène, SPOZIO Christine et VANDENABEELE Magali.

Absents excusés

Mesdames et Messieurs BETTI Alain, CAVALLINO Frédéric, LALLEMAND Chloé, LESBROS Pascal et ROSTAING Hugo.

Procurations

Monsieur BETTI Alain donne procuration à Monsieur ROUX Lionel ;  
Monsieur CAVALLINO Frédéric donne procuration à Madame BOISSERENQ Josiane ;  
Madame LALLEMAND Chloé donne procuration à Monsieur REYNAUD Laurent ;  
Monsieur LESBROS Pascal donne procuration à Madame ACHARD Liliane ;  
Monsieur ROSTAING Hugo donne procuration à Madame SAUNIER Clémence.

Monsieur le président constate que le quorum est atteint.  
Madame SPOZIO Christine est élue secrétaire de séance.

**Objet: Désignation du représentant de la CCSPVA auprès du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement des Hautes-Alpes (CAUE 05)**

Il est rappelé que la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance est adhérente auprès du CAUE des Hautes-Alpes.

Pour rappel Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), association de service public, a été institué au niveau départemental par la loi sur l'architecture de 1977.

Il a pour vocation de promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale à travers :

- L'assistance aux collectivités territoriales et le conseil à la maîtrise d'ouvrage ;
- La formation auprès des élus, des enseignants et des acteurs du cadre de vie ;
- La sensibilisation du grand public (pédagogie, publications, expositions, etc.).

A la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante, il convient de procéder à de nouvelles élections afin de désigner le représentant de la collectivité au sein de l'assemblée générale du CAUE 05.

Il est proposé de procéder à l'élection de ce représentant.

Il est précisé que l'élection de ce membre peut se faire au scrutin public à la demande du quart des membres présents ou au scrutin secret à la demande du tiers des membres présents.

A l'unanimité des membres présents, le vote a lieu au scrutin public.

Monsieur le président recueille la candidature de Madame SAUMONT Catherine.

Il est procédé au déroulement du vote.

Après vote au scrutin public, les résultats sont les suivants :

Nombre de votes	35
Nombre d'abstention	0

**Ayant obtenu la majorité absolue, Madame SAUMONT Catherine est élue représentant titulaire de la CCSPVA au sein de l'assemblée générale du CAUE 05.**

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Le président de la Communauté de  
Communes Serre-Ponçon Val d'Avance

Le secrétaire de séance

Monsieur Joël BONNAFFOUX

Madame Christine SPOZIO



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en préfecture le 30 avril 2026.

Et de la publication, le 05 mai 2026.

*(Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication)*